

Direction du bureau du sous-ministre
et du secrétariat

PAR COURRIEL

Le 18 décembre 2020

DEMANDEUR

N/Réf. : 202011-33

Objet : Demande d'accès à l'information

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 17 novembre 2020 et précisée le 25 novembre 2020.

La recherche a permis de repérer quelques documents concernant votre demande qui vous sont accessibles. Vous les trouverez ci-joints.

Par ailleurs, le secteur qui nous a transmis ces documents mentionne que Bibliothèque et Archives nationales du Québec pourrait peut-être détenir certains des documents que vous recherchez. Nous vous suggérons donc de les contacter si vous le jugez opportun.

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le responsable de l'accès à l'information,

Démosthène Blasi

p. j. 3